



Informations concernant la gestion des conflits d'intérêts



1. Introduction

Alena SA est une société de bourse de droit belge qui fournit principalement des services de gestion de portefeuille au travers d'une offre de gestion collective. Alena sélectionne des gérants au niveau mondial en vue d'offrir un portefeuille diversifié et prudemment réparti selon les objectifs d'investissement de ses clients.

Alena a été constituée par un groupe d'investisseurs privés qui souhaitent apporter leur expertise à la clientèle de la société de bourse. Les actionnaires de référence sont impliqués au niveau du Conseil d'administration, de la direction effective et sont eux-mêmes clients de la société.

Une saine gestion des conflits d'intérêts est d'une importance primordiale pour Alena dès lors que les relations avec les clients sont fondées sur une confiance qu'il convient de mériter chaque jour.

Ce document informatif expose les mesures organisationnelles prises par Alena pour gérer les conflits d'intérêts tant au niveau de sa gouvernance qu'au niveau de la protection des intérêts des investisseurs.

2. Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ?

Par conflit d'intérêts, on entend toute situation professionnelle dans laquelle le pouvoir d'appréciation ou de décision d'une personne physique, d'une personne morale, ou d'une organisation peut être influencé ou altéré, dans son indépendance et son intégrité, par des considérations d'ordre personnel, des intérêts directs ou indirects, ou par un pouvoir de pression émanant d'un tiers.

Les conflits d'intérêts peuvent se poser en termes de gouvernance et en termes de protection des investisseurs. En toutes hypothèses, la société doit être gérée de manière ordonnée dans le meilleur intérêt de ses clients.

3. Mesures de gestion des conflits d'intérêts en termes de gouvernance

Les administrateurs, les membres de la direction effective et les responsables de fonctions de contrôle indépendantes doivent consacrer le temps nécessaire à l'exercice de leurs fonctions au sein de l'entreprise et, s'ils exercent des fonctions extérieures, éviter les conflits d'intérêts.

Tenant compte de sa nature, de sa taille, de ses activités et des risques inhérents à son modèle d'affaires, Alena veille à maintenir un haut degré de conformité sans que le dispositif qui y contribue n'entraîne des coûts excessifs susceptibles de compromettre la viabilité de ses activités et sans gains appréciables en termes de conformité.

Alena s'efforce d'éviter dans la mesure du possible les conflits d'intérêts qui se posent en termes de gouvernance. Les relations entre les unités opérationnelles et les fonctions de contrôle indépendantes forment les trois lignes de défense de l'entreprise.

Les unités opérationnelles forment la première ligne de défense de l'entreprise. La deuxième ligne comprend les fonctions de contrôle que sont la fonction de gestion des risques et la fonction de conformité. La troisième ligne est constituée par l'audit interne.

3.1. Au niveau du Conseil d'administration, les membres évitent les fonctions extérieures génératrices de conflits d'intérêts.



3.2. Les politiques et pratiques de rémunération sont élaborées de façon à ne pas créer de conflit d'intérêts ou d'incitation susceptible d'amener les personnes concernées à favoriser leurs propres intérêts ou les intérêts d'Alena au détriment potentiel d'un quelconque client.

3.3. En raison de sa nature, de sa taille et de son organisation, Alena ne peut empêcher la possibilité qu'existe des situations pouvant être considérées comme source de conflits d'intérêts au sens des définitions générales contenues dans les recommandations et dispositions de référence. Le modèle d'affaires d'Alena repose sur un partenariat d'entrepreneurs au service d'une clientèle de proches (« Family & Friends »). Il s'appuie sur les relations familiales et amicales qui existent entre les actionnaires, les administrateurs, la direction et parfois les clients qui sont inhérentes à ce modèle et en constituent la valeur ajoutée. La confiance interpersonnelle et l'alignement des intérêts dans une approche conjointe des investissements sont des éléments clés.

A ce niveau, les mesures de gestion des conflits d'intérêts sont les suivantes :

- L'actionnariat est organisé de manière qu'aucun actionnaire ne puisse décider seul et que les actionnaires familiaux ne disposent pas d'une majorité des voix ;
- Les tâches sont réparties de manière équilibrée au sein du Conseil d'administration et de la direction effective afin qu'il existe en tout temps un contrôle effectif des décisions prises et un contre-pouvoir ;

4. Mesures organisationnelles visant à prévenir les conflits d'intérêts avec les clients

4.1. Si un conflit d'intérêts survient entre Alena ou une personne qui lui est liée et la clientèle, l'intérêt de la clientèle primera toujours sur celui d'Alena ou celui de la personne qui lui est liée. En d'autres termes, Alena veillera à ce que la primauté des intérêts de la clientèle soit pleinement respectée lors de la fourniture de tout service dans les conditions convenues et dans le respect des usages et normes de conduite applicable.

4.2. Si un conflit d'intérêts survient entre les clients eux-mêmes, impliquant la responsabilité d'Alena, Alena examinera et évaluera, notamment par le biais d'une analyse de proportionnalité des intérêts en conflit, le préjudice subi par chacun des clients concernés afin de solutionner ce conflit d'intérêts de la manière la plus efficiente qui soit. En tout état de cause, la clientèle est traitée avec équité sans qu'il ne soit accordé d'avantages particuliers à un client au détriment d'un autre. A cette fin, tous les collaborateurs d'Alena se doivent d'exercer leur fonction avec honnêteté, diligence et loyauté, conformément aux règles déontologiques s'imposant au sein d'Alena.

5. Registre des conflits d'intérêts

Alena, par le biais de ses collaborateurs, tient et actualise régulièrement un registre consignait toutes les situations actuelles et réelles susceptibles de générer un conflit d'intérêts telles que les manquements au code de conduite, les activités externes ou les cadeaux octroyés.